

PIECES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES
PERMETTANT D'INSTRUIRE LE DOSSIER



Date de dépôt du dossier :



Si lycéen(e) ou étudiant(e) : Certificat de scolarité 2020-2021 ou photocopie de la carte étudiante

Si autre : Contrat de travail ou d'apprentissage, ou attestation de demandeur d'emploi

Copie d'un justificatif de domicile récent (moins de trois mois)

Avis d'imposition ou de non-imposition de 2020 d'après les ressources de 2019

Si le bénéficiaire est rattaché à l'avis de ses parents, ajouter les pièces suivantes :

Avis d'imposition ou de non-imposition 2020 de l'hébergeant,

Justificatifs des autres ressources

Le motif de la demande

Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.

Observation du Service Instructeur :

.....
.....
.....
.....
.....

DOSSIER DE CANDIDATURE

AIDE AU FINANCEMENT DU BAFA

(BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR)

La ville de Bailly-Romainvilliers met en place une aide au financement du BAFA destinée aux jeunes Romainvillersois âgés **de 17 à 25 ans**.

Cette contribution correspond au paiement de la **1^{ère} partie de BAFA (dite formation générale)** auprès d'un organisme de formation choisit par la collectivité.

En contrepartie, l'intéressé.e réalisera son stage pratique dans un accueil de loisirs de la ville pendant **4 semaines (2 périodes de 2 semaines)** soit sur :

- **Les vacances de la Toussaint 2021 et les vacances d'hiver 2022.**
- ou
- **Les vacances de Noël 2021 et les vacances de printemps 2022.**

A l'issue de ces 4 semaines, le stagiaire sera **rémunéré sur 9 jours minimum**.

Le dossier de candidature est à remettre **AU PLUS TARD VENDREDI 16 AVRIL 2021**
à l'un des référents du Bureau Information Jeunesse (BIJ) situé à la Maison Des Jeunes au :

40, Boulevard des Sports – 77 700 Bailly-Romainvilliers

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

Téléphone : / / / /

Engagement du candidat

M., Mme, candidat(e) à l'aide au financement du BAFA, s'engage à :

- Etre disponible **8 jours** sur la période estivale pour suivre la formation générale auprès de l'organisme habilité choisi par la collectivité.
- Participer aux réunions de préparation des vacances >>> **les dates seront communiquées ultérieurement par les directeurs des ALSH.**
- Remettre dans les délais impartis son travail de préparation.
- Travailler **4 semaines** dans un des accueils de loisirs de la commune en qualité d'animateur stagiaire.

Les jours travaillés au sein d'un des accueils de loisirs de la commune permettront au candidat de valider son stage pratique dont la durée minimum réglementaire est de 14 jours. Dans le cadre de son engagement volontaire, le candidat sera rémunéré 9 jours minimum.

>>> Numéroter, par ordre de préférence, vos disponibilités :

Période possible pour le stage théorique (8 jours) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Du 10/07/2021 au 24/07/2021 | <input type="checkbox"/> Du 31/07/2021 au 14/08/2021 |
| <input type="checkbox"/> Du 24/07/2021 au 31/07/2021 | <input type="checkbox"/> Du 14/08/2021 au 28/08/2021 |

Stage pratique* :

- Vacances de la Toussaint 2021 et vacances d'hiver 2022
- Vacances de Noël 2021 et vacances de printemps 2022

* Le service instructeur se réserve le droit d'imposer une période pour des raisons d'organisation.

Date :

Signature du demandeur :

Signature de ses représentants légaux si mineur :

1. Situation actuelle

Lycéen(ne) : Voie Générale ou Technologique 2nd 1^{ère} ou Term.

Voie Professionnelle 2nd 1^{ère} ou Term.

En alternance : Apprenti(e) (CT d'apprentissage)

Salarié(e) (CT de professionnalisation)

Etudiant(e) : 1^{ère} année 2nd année 3^{ème} année Plus

Sans emploi, dans ce cas inscrit : à la Mission Locale ou au Pôle emploi

Salarié(e)/Employé(e), dans ce cas intitulé du poste occupé :

Autre : Préciser :

2. Condition de logement

Chez les parents Autonome En logement temporaire Autre :

3. Ressources :

Familiales Personnelles Conjoint Autres :

Montant total mensuel :

4. Disponibilités pour entretien (en semaine sur le mois de mai) :

Lundis à partir deH..... Jeudis à partir deH.....

Mardis à partir deH..... Vendredis à partir deH.....

Mercredis à partir deH.....